

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE VIEUX-VY SUR COUESNON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la salle du conseil municipal,

Le 24 janvier 2019 à 19H30

Affiché, le 17 janvier 2019

Le Maire

Pascal DEWASMES

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera :

Le jeudi 24 janvier 2019 à 19H30, salle du conseil municipal

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation de la procédure de déclassement du domaine public communal correspondant à une partie de la rue de la Tannerie
2. Modification du R.I.F.S.E.E.P
3. Demande de la carrière du Gué Morin en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à l'exploitation de l'installation de stockage de déchets inertes située « La lande de Pavée » – avis
4. Questions diverses